

Que cette année vous donne toute l'énergie dont nous aurons besoin pour lutter ensemble afin, au mieux, d'obtenir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et, au moins pire, de conserver les droits que nous sommes parvenues à arracher par nos mobilisations.

Nous avons suivi les primaires de la droite avec une femme, puis les primaires de la gauche avec une femme... Aucune n'a jamais eu une quelconque chance d'être finaliste. Nous savons donc que le prochain président sera un homme blanc et qu'il sera le 8^{ème} homme blanc qui présidera la V^{ème} république née le 4 octobre 1958 avec comme ambition la liberté, l'égalité et la... fraternité ce qui laissait présager qu'elle ne s'occuperait

pas de la sororité. Donc depuis 1958, les féministes expliquent à cet homme que non les droits des femmes ne sont pas négociables, que oui nous voulons un ministère des droits des femmes de plein exercice ! Et pas un ersatz de ministère rattaché à la famille ou aux affaires sociales et encore moins un secrétariat d'Etat rattaché à un ministère à compétences multiples.

Et ça, le 8^{ème} homme, c'est le scénario le moins catastrophique parce qu'une femme guette prête à nous renvoyer au néant. Oui il va nous en falloir de la combattivité pour faire barrage aux pires perspectives et nous ne pouvons qu'espérer que les mouvements féministes seront assez intelligents

pour s'unir sur des luttes communes. En attendant, nous avons fait une fête magnifique pour présenter nos vœux aux résidentes et applaudir leurs incroyables talents. Notre petit village résiste à la déprime ambiante et se prépare pour le 10 mars.

Avez-vous réservé votre soirée ? À 19h, au Carreau du Temple des résidentes vont vous bluffer : la scène sera à elles et rien qu'à elles. Ne ratez pas ça, c'est pas tous les jours que des jeunes femmes prennent le pouvoir de la parole, inscrivez-vous sur :

contact@associationfit.org.

bonne année 2017



Edito

Un mari violent, un père violeur c'est une espèce de nazi qui instaure sa terreur

L'affaire Jacqueline Sauvage a défrayé la chronique. On a tout entendu, souvent n'importe quoi et Causeur par exemple, sous la plume de Anne-Marie Le Pourhiet, n'a pas hésité à en profiter pour désigner tous ces gens avec lesquels la justice serait clémente « Les femmes, les minorités ethniques, religieuses et sexuelles bénéficient de privilèges, passe-droits, dérogations et exonérations qui sont refusés aux autres ». On notera que cette juriste n'a pas imaginé une seule seconde que les femmes ne sont pas une catégorie mais on s'éloignerait du sujet et nous oublierions qu'elle insiste avec la doxa du moment qu'elle répète « liquidez ces gros salauds, (c'est elle qui met en exergue ce mot) Mesdames, il ne vous en coûtera rien ». Et c'est bien là que la polémique parvient à s'ancrer.

Mais auparavant il y a beaucoup de couacs. Les avocates qui ont confondu combat pour changer la loi et intérêt de leur cliente, sont parvenues à énerver tout le monde, nous y compris.

Puis il y a tous ces gens qui parlent à la place de cette femme et l'appellent quelquefois Catherine Sauvage, chanteuse qui interpréta des chansons de Leo Ferré. Suffisant pour que son comité de soutien soit perçu comme des bobos des salons de thé parisiens comme le dira le magistrat Philippe Bilger lors d'un débat sur LCP¹.

Enfin, il y a cette mère qui n'a pas su protéger ses filles des viols commis sur elles par leur père. Et là, cette femme ne peut plus fabriquer de l'empathie malgré les témoignages en sa faveur.

Elle est foutue : trop de bruit autour d'elle, des avocates stars qui se trompent de stratégie, une opinion publique loin d'être convaincue que cette femme n'avait pas d'autres solutions pour en finir avec le cycle infernal des violences.

Enfant, cette femme a été témoin des violences conjugales subies pas sa mère.

Quelqu'un s'est intéressé à cet épisode de sa vie ? Quelqu'un a-t-il relié son mariage précoce avec cette vie dans sa famille ? Quelqu'un s'est-il demandé pourquoi cette ouvrière a quitté son travail pour devenir collaboratrice non rémunérée de son conjoint ? Quelqu'un s'est-il demandé quelles solutions avait cette femme pour sortir de l'emprise de son conjoint qui avait le pouvoir sur toute sa vie ? L'affaire Sauvage a-t-elle permis de mieux

comprendre les mécanismes des violences conjugales et leurs conséquences sur les victimes ? Non, cette affaire a juste permis de répéter inlassablement la doxa à la Causeur. « Les femmes qui tuent leur conjoint violent, qui laissent leurs filles être violées sont des criminelles. Point barre. » Mais bien sûr les violences conjugales sont un sujet bien plus complexe. On a par exemple reproché à cette femme de ne pas avoir déposé de plaintes. Comme 1 victime sur 10, elle n'a pas porté plainte avant de longues années. Ce qui lui a été demandé c'était de faire preuve d'initiatives à un moment de sa vie où elle en était incapable par peur de son mari, par peur de se retrouver à la rue sans doute sans le sou puisque c'était lui qui avait la maîtrise de l'argent. Comprendre n'est pas excuser.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais tenté d'expliquer que cette femme était innocente, nous n'avons jamais tenté d'expliquer qu'il eût fallu la relaxer mais nous défendons le principe des circonstances atténuantes et d'état de nécessité à l'instar de ce que défend l'avocat général Luc Frémont qui avait acquitté Jessica Lange qui avait tué son conjoint violent alors qu'il tentait de l'étrangler.

Et puis, vint enfin la grâce présidentielle et même s'il est légitime de s'interroger sur ce fait du prince, il n'empêche que sans François Hollande cette femme de près de 70 ans aurait totalement purgé sa peine. Libérée immédiatement, la voilà encadrée de ses 2 avocates sur France 2. Cette maladie de tout vouloir médiatiser, de jeter des personnes en pâture aux médias, d'exister sur le dos des victimes en les poussant à s'exhiber et les laisser se débrouiller avec la petite phrase qui offusque

L'affaire Sauvage a-t-elle permis de mieux comprendre les mécanismes des violences conjugales et leurs conséquences sur les victimes ?

« je ne me sens pas du tout coupable ». Que de tweets, que de

blogs, pour rappeler à cette femme qu'elle est coupable. Oui elle est coupable d'avoir tué son mari. Ça c'est clair et elle ne l'a jamais nié. Elle ne se sent pas coupable, voilà donc la petite phrase sur laquelle nous voulons revenir. C'est presque plus un sujet de philosophie qu'un sujet de juriste : quand nous sentons-nous coupables ?

Elle ne se sent « pas du tout coupable » dit-elle à la télévision. Et cette phrase-là vient s'écraser sur les écrans téléés avec fracas. « Mais comment, c'est horrible, elle n'a même pas de remords, elle a tué un être humain, elle devrait être effondrée, demander pardon ».

Demandierions-nous à un.e résistant.e de se sentir coupable d'avoir tué un nazi, lui demanderions-nous de s'excuser, l'aurions-nous condamné.e, aurions-nous été offusqué.e.s d'une grâce présidentielle ?

Un mari violent, un père violeur c'est une espèce de nazi qui instaure sa terreur dans le huis clos de son foyer et cette terreur elle paralyse longtemps, parfois de longues années, celle qui en est la victime. Alors un jour, à bout de souffle sans doute, pour ne pas mourir soi-même



la victime peut commettre un tel acte. Alors oui, elle sera coupable de meurtre mais ne se sentira sans doute pas coupable d'avoir fait cesser la terreur et d'avoir sans doute épargné ainsi à ses petits-enfants de subir à leur tour. Et ça oui c'est une sacrée circonstance atténuante et un sacré état de nécessité.

¹<http://www.lcp.fr/emissions/ca-vous-regarde/279282-retour-des-djihadistes-un-defi-pour-la-france>

Agenda

16 janvier : notre première réunion du bureau du GCSMS du SIAO insertion étudiants et convivial avec ses membres débordés par la pression pour trouver des places d'hébergement vu le grand froid qui s'est abattu sur Paris. Oui, parce que chaque année on découvre que l'hiver il fait froid et que l'été ? Oui voilà il fait chaud !

21 janvier : nous étions à la marche des femmes en soutien aux femmes étasuniennes pour leur montrer qu'elles ne seront pas seules pour lutter contre le saccage de leurs droits par le nouveau président.

25 janvier : tout était prêt pour une contre conférence de presse afin au mieux que Polanski ne soit pas président

des César 2017 et au moins pire que le monde du cinéma les boycottent. Nous sommes parvenues à le faire renoncer... Passons les déclarations de la ministre de la culture, Audraey Azoulay, qui n'a pas bien compris l'enjeu de notre mobilisation. Vous pourrez retrouver nos interviews média sur notre site (associationfit.org).

26 janvier : formation des RH des Galeries Lafayette « quand les violences poussent la porte des entreprises ». Plus d'une quarantaine de personnes venues de toute la France avec lesquelles nous avons pu mesurer l'importance de disposer de quelques outils pour agir au mieux.

27 janvier : formation pour les étudiant.e.s DU violences envers les femmes à l'université Paris 7.

31 janvier : départ à la retraite du comptable remplacé dans la foulée par Sylvie Liger à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Sexisme ordinaire

Pour Christophe Barbier, rédacteur en chef du journal l'Express, réaliser l'égalité des salaires des femmes et des hommes serait « un surcoût pour les entreprises ». Ce monsieur a juste loupé une marche : c'est la loi et il est temps qu'elle s'applique ! Remplaçons femmes par Noir « égalité de salaire entre un Noir et un Blanc ce serait un surcoût pour les

entreprises »... Est-ce qu'alors ce monsieur se rendrait mieux compte de ce qu'il assène avec tant de certitude et de désinvolture ? Sans doute pas...

Sexisme, racisme même combat !



www.associationfit.org

Le chiffre **7500**

C'est le nombre de femmes qui ont appelé le 115 en 2016 soit une augmentation de 13% par rapport à 2015 et à Paris une augmentation de 29% des demandes d'hébergement par rapport à l'hiver dernier ! 40% se sont retrouvées contraintes

de dormir à la rue. Elles sont des femmes majoritairement victimes de violences conjugales et parmi elles 28% ont entre 18 et 24 ans ! (Source : FNARS) A l'évidence les 1650 places dédiées aux femmes victimes de violences que le gouvernement annonce avoir créées n'ont pas été suffisantes.

En bref

Des résidentes ont participé au concours du Ministère des Droits des femmes "Sexisme pas notre genre". Il est actuellement mis aux votes pour gagner un prix. Le projet s'appelle « Sexisme en rafale ».

Vous pouvez les soutenir en vous connectant sur : <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/initiative/sexisme-en-rafale/>

Les votes s'arrêtent le 28 février !

Madame la présidente : Séverine Lemière



« Ah Marie vous allez être très contente j'ai rencontré une féministe formidable » m'avait dit, enthousiaste, l'ancienne présidente du FIT, Hélène Delacroix aujourd'hui défunte. Enthousiasme aussitôt suivi d'une rencontre avec Séverine Lemière pour qu'elle intègre le conseil d'administration. « Promis, juré, tu n'auras pas grand-chose à faire » avais-je assuré à cette jeune femme, maîtresse de conférences, forte d'une thèse en économie sur la discrimination salariale entre hommes et femmes.

L'expertise de Séverine Lemière est venue chambouler un conseil d'administration qui, convenons-en, ronronnait un peu. Hélène Delacroix prenant des responsabilités à l'association Emmaüs, elle se tourna vers Séverine pour la convaincre de prendre la présidence du FIT. Et là ... Réveil général ! Un nouveau projet associatif clairement féministe, la fermeture du Foyer de Jeunes Travailleuses pour proposer aux résidentes du CHRS des chambres individuelles, un projet résolument tourné vers l'égalité et la lutte contre les violences envers les femmes, un binôme

présidente/directrice complémentaire s'enrichissant mutuellement des savoirs et compétences. Et un nouveau nom pour l'association qui lui doit « une femme un toit ».

Une présidente jeune, engagée, une chercheuse qui a su très vite comprendre la réalité des résidentes et mettre au service de l'association son regard distancé tout en prenant en compte ce terrain jusqu'alors inconnu pour elle : le travail social, la gestion d'un CHRS, des jeunes femmes qu'elle côtoie à présent régulièrement en situation de précarité, d'exclusion sociale. Enfin une

chercheuse qui a les mains dans le cambouis !

L'arrivée de Séverine n'a pas seulement eu un impact sur l'association mais aussi sur l'équipe. Conjuguer au mieux sa vie privée avec sa vie professionnelle, envisager les décisions RH avec bienveillance, encourager la formation des salarié.e.s, créer une dynamique du possible.

Qui dit présider l'association FIT dit aussi s'engager dans des associations et réseaux féministes et Séverine a largement participé aux féministes en mouvements, et à la rédaction du manifeste « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ! », puis quelque temps à la Clef et encore aujourd'hui au Centre Hubertine Auclert.

Au fil des années, elle est devenue experte des violences contre les femmes. Entre son savoir sur les inégalités professionnelles et salariales entre femmes hommes et celui sur les violences, il n'y avait qu'un petit pas pour que le FIT soit à l'initiative au sein du

centre Hubertine Auclert d'un travail sur l'impact des violences faites aux femmes sur leur situation d'emploi. Et en parallèle, le conseil d'administration du FIT se lance dans un travail à destination des acteurs de l'entreprise : « quand les violences au sein du couple et/ou de la famille passent la porte des entreprises » : travail sur une brochure, organisation le 25 novembre d'un atelier interactif pour identifier les freins et élaboration d'un module de formation, avec déjà un premier client !

Séverine sait aussi profiter des moments de fête avec les résidentes avec lesquelles elle danse, partage des avis, en recrute au conseil d'administration toujours avec cette bienveillance envers les autres.

Bref, vous l'aurez compris nous avons une présidente qui participe au rayonnement de l'association en s'appuyant sur l'expertise des résidentes, des bénévoles et des salarié.e.s et nous le savons, bien des structures nous envient cette synergie qui fabrique du bien-être pour les résidentes, de l'envie de travailler pour les salarié.e.s et des projets de développement pour l'association.

Alors madame la Présidente nous formulons deux vœux : restez comme vous êtes et continuez de présider cette association que vous participez à rendre formidable !